



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 09 JANVIER 2016

Jarnac: d'un François à l'autre

■ Jarnac a vécu hier matin à un rythme présidentiel, d'un François né il y a cent ans, à Hollande, premier président de la République

à un autre ■ De Mitterrand, l'enfant du pays, mort il y a vingt ans, à se recueillir sur la tombe de l'ancien chef d'État charentais.

«**F**ier de revenir ici comme président de la République pour rendre hommage à l'homme que j'ai suivi, au président que j'ai servi. Tout est continuité et tout est changement.» Puis, pour introduire sa présidentielle signature sur le livre d'or de la maison natale de François Mitterrand: «*En fidélité active.*»

Jarnac a vécu hier à l'heure présidentielle. Dans le présent et le passé, d'un François à l'autre. De Mitterrand à Hollande, les deux seuls présidents socialistes de la V^e République. Il aura fallu attendre vingt ans pour qu'un président - socialiste de surcroît - vienne se recueillir sur la tombe de François Mitterrand, l'enfant de Jarnac, président de la France de 1981 à 1995.

François Hollande, qui a débuté sa carrière comme conseiller du «Sphinx», n'était venu que deux fois jusqu'alors: en 2006, en habit de premier secrétaire du PS; puis en 2012, en candidat à la présidence de la République. «*Il avait dit à l'époque qu'il prendrait plaisir à revenir en président de la République*», confie François Raby, le maire de Jarnac. Parole tenue. Enfin une, persifleront les mauvaises langues, à l'image du tweet-rageur diffusé dans la matinée par Jean-Luc Mélenchon: «*Hollande: un jour à Jarnac, cinq ans à Jarnaque.*»

Longue visite de la maison natale

Pas de discours. Pas d'interview. Un mini-bain de foule en arrivant devant le cimetière des Grands-Maisons où environ 200 personnes l'attendaient, derrière des barrières. Hier, le président de la République était dans une séquence de communication bien huilée, qui se voulait «*intime*», «*familiiale*», grave et solennelle. Il y avait là la famille, d'abord. Gilbert et Mazarine, les enfants, qui ont accueilli d'une bise amicale le président de la République. Frédéric Mitterrand, le neveu érudit devenu ministre de Sarkozy. Le petit-fils, né six mois après la mort de François Mitterrand et baptisé Guillaume-François. Il y avait aussi les proches de toujours, comme Pierre Bergé, président des «Amis de François Mitterrand», arrivé dans une Mercedes immatriculée au Luxembourg.

Le premier cercle, avec Jack Lang, Hubert Védrine - pour qui «*il y a De Gaulle, hors concours, et François Mitterrand, comme grand président*» -, Elisabeth Guigou, Anne Lauvergeon. Une expatriée d'Areva et ancienne conseillère très proche de Mitterrand qui note: «*C'est étonnant que Mitterrand soit toujours aussi présent vingt ans après sa mort, tant pour ceux qui l'adulaient que pour ceux qui le détestaient. C'est un homme qui suscitait les passions.*» Hier à Jarnac, l'enfant du pays devenu Président était omniprésent. Aux Grands-Maisons, François Hollande s'est contenté d'un rapide hommage. Sans fioriture.

Une gerbe déposée juste au-dessus de celle envoyée par Ségolène Royal, son ex-épouse. Une minute de silence. Puis direction la maison natale de François Mitterrand, la fameuse «*Fabrique de vinaigre*» familiale.

«Des temps différents»

Là, François Hollande et des officiels triés sur le volet sont restés bien plus longtemps que ne l'avait prévu le protocole. Peut-être pour chercher dans le passé l'inspiration et le courage afin d'affronter les prochaines échéances. Et la présidentielle de 2017 qui pourrait permettre à Ho-

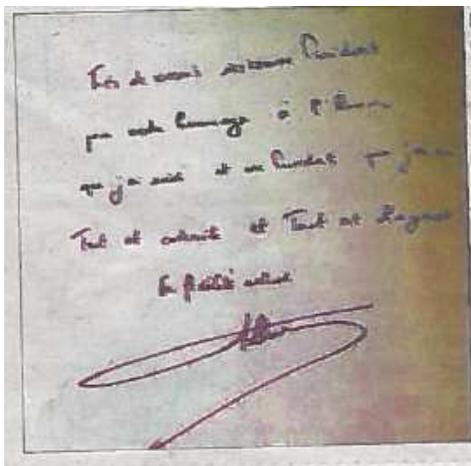
llande de rejoindre Mitterrand dans l'Histoire. Ou pas.

Faire des parallèles. Des comparaisons. Des points communs à défaut de programme commun. Interpréter les signes. C'était l'un des jeux de la matinée doublement présidentielle. Ce qui a eu le don d'agacer Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du PS: «*Pourquoi ce besoin d'opposer? Il n'y a pas eu un Mitterrand au-dessus de tout, qui marchait sur l'eau, et un François Hollande ballotté par les événements. Ils sont dans des temps différents, font face à des événements et des problématiques différents.*» Des temps si différents que Pierre Bergé a estimé, à l'issue de la cérémonie: «*Cette V^e République n'a plus de sens. Si ça ne tenait qu'à moi, on la reformerait.*»

Mais ce n'était pas la question du jour. Peut-être celle d'après-demain. Car demain, c'est plutôt 2017. Juste avant de quitter Jarnac, François Hollande a été interpellé par le chroniqueur trublion du «Grand Journal» de Canal +, Cyrille Eldin: «*Monsieur le Président, vous aussi vous croyez aux forces de l'esprit? Vous aussi, vous ne nous quitterez pas? En 2017.*» Réponse de Hollande: «*Jamais! Vous êtes là pour me le rappeler.*» Un dernier signe à interpréter.

■ Michel Gourinchas fait la pluie

Protocole oblige, Michel Gourinchas et Pierre-Yves Briand, respectivement maires de Cognac et Châteaubernard, sont allés saluer le président François Hollande à sa descente d'avion à la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard. Le maire de Cognac, qui arborait une écharpe rouge, a trouvé le temps de glisser une petite blague au président de la République: «*Il fait beau toute l'année, tu viens à Cognac et il pleut.*» En référence aux nombreuses sorties officielles de François Hollande arrosées par la pluie. Plus sérieusement, le maire de Cognac en a profité pour évoquer notamment les baisses de dotation de l'État, le projet de pôle des métiers du cognac. La discussion a duré à peine trois à quatre minutes mais, selon Michel Gourinchas, «*les messages sont passés.*»



François Hollande a signé un message sobre sur le livre d'or de la maison natale de François Mitterrand.



Environ 200 personnes ont salué le président de la République.



Pour Pierre Bergé, il était «important qu'un président socialiste rende

rende



Entouré de Gilbert Mitterrand et Mazarine Pingeot, François Hollande s'est recueilli sur la tombe

de François Mitterrand. «L'homme que j'ai servi», a-t-il dit lors d'un hommage sans fioriture.

La Charente primée pour son dossier de presse touristique

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

En matière de tourisme, la Charente est plutôt habituée au bas du tableau. Pour la deuxième fois, elle monte sur la première marche du podium. Le Comité départemental du tourisme (CDT) reçoit ce lundi le prix Colette-Martin du meilleur dossier de presse touristique. Un prix attribué lors du forum Deptour, qui rassemble les attachés de presse des agences départementales et près de 280 journalistes.

Lundi à 18 heures à Paris, Mathias Fekl, secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur et de la Promotion du tourisme, devrait remettre à Laure Thomas, l'attachée de presse du Comité départemental du tourisme, ce prix d'une valeur de 2 000 euros. Une somme qui va servir au CDT à faire venir plus de journalistes pour leur faire découvrir les trésors de la Charente.

«En 2014, lorsque nous avons remporté pour la première fois ce prix, il nous avait notamment permis de faire venir l'émission "Les escapades de Petitrenaud", rap-



Miniludvin, auteure charentaise, a créé l'avatar de la parfaite attachée de presse qui accompagne la lecture du dossier.

Repro CL

pelle Laure Thomas qui n'oublie pas tous ceux et celles qui l'ont aidée à réaliser ce dossier de 52 pages, toutes en couleur.

Parmi eux, Miniludvin, auteure de BD angoumoisine, a créé l'avatar de l'attachée de presse qui jalonne chaque étape de découverte du département. Il y a

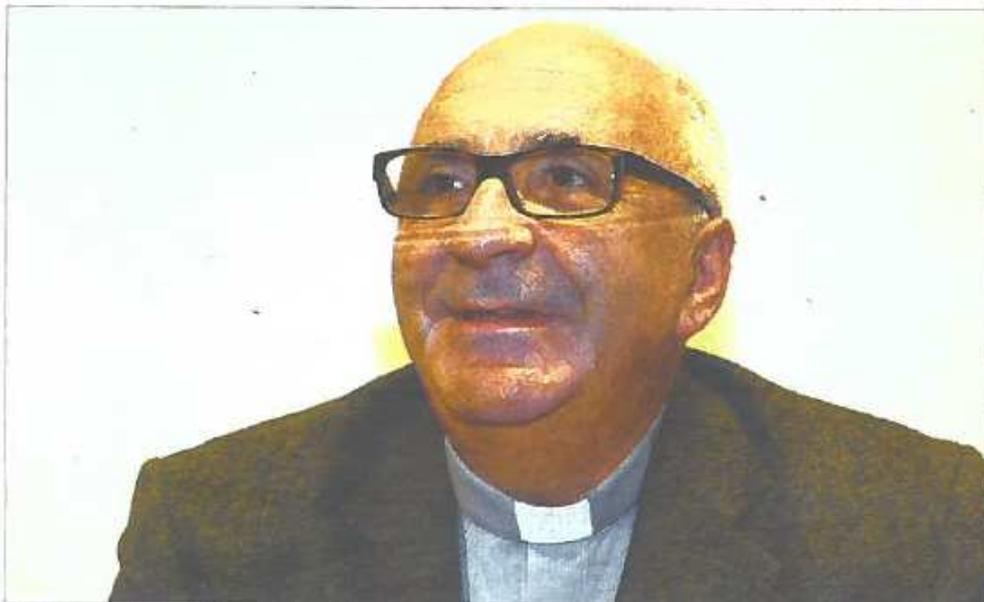
aussi des dessins de Mazan et des textes de Marie-Claire Vrillaud et Myriam Hassoun.

L'originalité de l'ouvrage cette année se niche dans une frise chronologique. «J'en ai eu l'idée en faisant réviser l'histoire à mon fils», confie l'attachée de presse du CDT. Elle part des dinosaures, d'Angeac-Charente évidemment, et se termine de nos jours avec la BD, les murs peints et l'art contemporain. À chaque époque correspond une destination touristique en Charente. Avec les Gaulois d'Esse, les thermes de Chassenon ou encore le château de La Rochefoucauld. Les non-Charentais découvriront aussi qu'Alfred de Vigny a écrit «La mort du loup» au Maine Giraud à Champagne-Vigny.

Ces 52 pages ultra-complètes seront imprimées à 20 000 exemplaires, distribuées aux journalistes spécialistes, mais aussi disponibles dans tous les offices de tourisme de Charente dès février. En espérant que ce dossier permette cette année à la Charente de ne pas rester en dessous de la 80^e place des départements les plus touristiques de France.

Diocèse

L'ordination du nouvel évêque à Carat en direct vidéo demain



Hervé Gosselin deviendra évêque d'Angoulême demain à l'Espace Carat.

Photo Phil Messelet

L'archevêque de Poitiers, Pascal Wintzer. L'évêque de Rennes, Pierre D'Ornellas. Le nonce apostolique Luigi Ventura qui représente le pape. Le cardinal de Bordeaux, Jean-Pierre Ricard. Et en plus de Monseigneur Dagens, une trentaine d'évêques de toute la façade ouest de la France seront présents demain à l'Espace Carat pour l'ordination du nouvel évêque d'Angoulême, Hervé Gosselin. Un événement rare puisqu'il est exceptionnel qu'un prêtre soit nommé à la tête d'un évêché avant d'avoir été ordonné évêque. La cérémonie débute à 15 heures. L'Espace Carat pourra accueillir jusqu'à 2 500 personnes. Pour tous ceux qui ne pourraient s'y rendre, l'ordination, cérémonie ouverte à tous et prévue pour durer

jusqu'à 18 heures, sera retransmise en direct vidéo sur le site internet de *Charente Libre*. À quelques heures de sa prise de fonction, Hervé Gosselin, qui arrive de Tressaint dans les Côtes-d'Armor, avoue un léger stress. «Je ne suis pas encore totalement installé, déjà arrivé mais pas encore tout à fait là», confie-t-il avec un large sourire. Conscient qu'il prend la suite d'un évêque qui a compté pour la Charente. «Un héritage que je m'efforcerai de faire vivre.» Cette grande cérémonie ne sera pas déconnectée de l'actualité. Ce même dimanche l'an dernier, le peuple de France défilait de façon œcuménique suite aux attentats. L'homélie de l'archevêque de Poitiers fera référence à ce contexte national particulier.

- Ils protestent contre la fin d'avantages sociaux et la signature d'un accord «imposé»
- Des agents municipaux de Cognac ont boycotté les vœux du maire, hier.

Une centaine d'agents claquent la porte des vœux

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

Des vœux boycottés. Au moment où Michel Gourinchas, le maire de Cognac, s'appretait à prendre la parole hier soir pour les vœux au personnel municipal, une centaine d'agents s'est levée et a claqué la porte de l'Espace 3000 où se déroulait ce traditionnel moment de convivialité. La salle qui était déjà plutôt clairsemée a sonné bien creux pour la suite de la cérémonie. La raison de ce coup d'éclat, c'est l'accord signé la veille entre le maire et les syndicats. Un accord qui scelle la fin programmée de plusieurs avantages sociaux.

»

Dans l'esprit du maire, on est partenaire seulement si on est d'accord. Il prône le dialogue mais c'est un leurre.

Il s'agit de jours de congés supplémentaires – jusqu'à sept au maximum – liés à l'ancienneté et aux médailles du travail. Ces avantages ne concernent que les agents recrutés avant 2002 et la signature de l'accord sur les 35 heures, soit environ 230 des 525 agents de la Ville, centre communal d'action social (CCAS) compris. «On a signé sous la contrainte. C'était un véritable chantage. En gros, soit on signait soit on perdait l'intégralité de ces avantages», soulignent Guy Pedarros, Force Ouvrière (FO); San-



Sandrine Ducos-Ourteau (Syndicat interne), Guy Pedarros (FO) et Jean-Jacques Vigeant (CGT), ont quitté la salle les premiers.

Photos F. B.

drine Ducos-Ourteau, Syndicat interne et Jean-Jacques Vigeant, Confédération générale du travail (CGT), les représentants des trois syndicats signataires malgré eux.

«Pour certains agents, ces avantages sociaux très anciens ça représentait jusqu'à sept jours de congés en plus», rappelle Sandrine Ducos-Ourteau qui suggérerait de laisser cet accord «s'éteindre en douceur»: «D'ici cinq à dix ans, tous ceux qui en bénéficiaient seront à la retraite.»

100 euros de chèques-vacances

Le «problème», selon Michel Gourinchas, c'est que les fameux avantages sociaux sont «illégaux». L'élu s'appuie sur le récent rapport de la chambre régionale des comptes qui les con-

sidère comme «des disparités et incompréhensions difficiles à faire admettre aux agents». Audrey Bayle, la responsable du personnel, précise que «C'est illégal parce que ça implique que certains travaillent en deçà de la durée légale annuelle de travail, fixée à 1.607 heures».

«Un vrai ras-le-bol»

Michel Gourinchas, qui dit «comprendre parfaitement la réaction des agents face à la remise en cause d'acquis», souligne que l'accord implique une transition avec la réduction par deux de ses avantages dès le 1^{er} janvier et leur suppression uniquement après la mise en place d'une compensation, en l'occurrence 100 euros de chèques-vacances chaque année. Pour les syndicats, «le dialogue est rompu» et les futures négo-

ciations sur les 35 heures et le régime indemnitaire seront «difficiles». «Dans l'esprit du maire, on est partenaire seulement si on est d'accord. Il prône le dialogue mais c'est un leurre», insistent Guy Pedarros et Sandrine Ducos-Ourteau, qui estiment que l'année 2016 commence mal: «Il y a un vrai ras-le-bol, et ce sentiment s'est largement renforcé ces derniers mois.»

Dans son discours, que de nombreux agents de la Ville n'ont pas écouté, Michel Gourinchas a dit que «2015 a été difficile et 2016 le sera également».

Le maire a notamment rappelé que la dotation globale de fonctionnement (DGF) allait baisser de 800.000 euros. Sur la sortie prématurée des employés, il a affirmé la «regretter», notamment pour les collègues récompensés par des médailles du travail.



Dès le discours du maire commencé, une centaine d'agents est sortie.

Onze agents à la retraite

Onze agents de la ville de Cognac ont fait valoir leurs droits à la retraite en 2015. Huit d'entre eux étaient présents hier soir et ils ont reçu un cadeau. Jean-Marie Debliesse (services techniques, espaces verts) au 1^{er} janvier 2015; Jocelyne Quenehervé (pôle éducation jeunesse, centre de loisirs) au 1^{er} janvier 2015; Alain Meriguet (service financier) au 1^{er} février 2015; Annie Ouvrard (pôle éducation jeunesse, écoles) au 1^{er} mai 2015; Noëlle Villebonnet (services techniques, propreté) au 1^{er} juin 2015;

Jean-Luc Gazeau (services techniques, régie travaux) au 1^{er} août 2015; Annie Ghoisy (pôle éducation jeunesse, écoles) au 1^{er} septembre 2015; Marie-Claude Patrat (pôle éducation jeunesse, écoles) au 1^{er} septembre 2015; Didier Pays (cuisine publique) au 1^{er} septembre 2015; Jean-Paul Pouilloux (services techniques, espaces verts) au 1^{er} octobre 2015; Michelle Rigallaud (pôle éducation jeunesse, écoles) au 1^{er} novembre 2015.

L'expérience de démocratie participative reconduite

«Votre conseil municipal a lancé en 2015 la gestion participative. Merci aux citoyens qui ont pris le temps pour venir donner leur avis ou leurs idées», a déclaré mercredi soir Pascale Belle, la maire de Javrezac, lors de ses vœux à la population. L'édile évoquait l'expérience concluante tentée en 2015 par son équipe de consulter la population lors de «cafés citoyens», où chacun est prié d'amener dans son panier de quoi nourrir le débat démocratique sur des questions concrètes liées au terroir communal. «Nous recommencerons cette année», a promis l'élue.

Cette cérémonie des vœux s'est déroulée en présence de Michel Gourinchas, maire de Cognac et président de Grand-Cognac; Pierre-Yves Briand, vice-président; Christian Decoodt, maire de Merpins et de nombreux autres élus.



La maire Pascale Belle s'adresse à la population lors des vœux. Photo CL

■ **Travaux sur le bâti communal.** La salle des fêtes de Javrezac est concernée au premier chef: agrandissement et accessibilité; atelier technique, vestiaires du foot et club-house, sanitaires pour les boulistes, etc. *«Nous allons entrer dans la phase de recherche de financement, de subventions et de maître d'œuvre», a énuméré Pascale Belle, «consciente de l'impact financier pour Javrezac» et citant l'Étoile Sportive, l'association qui gère l'école du foot, «à l'étroit dans ses vestiaires actuels».*

■ **Recensement.** Du 21 janvier au 20 février, Cosette Deneuvic, l'employée qui partage son temps entre l'école et le secrétariat de mairie, devient agent recenseur, préservant ainsi l'intérêt de la commune pour la *«dotation globale de fonctionnement versée par l'État».*

En introduction, Pascale Belle avait rendu un hommage appuyé à la mémoire de Jean Gombert, l'ancien maire décédé à la suite d'une longue maladie, *«qui nous avait fait le plaisir de partager ce moment de convivialité l'an dernier»,* en cette même occasion des vœux.

■ Michel Trainaud a été élu hier soir maire de la nouvelle commune de Rouillac qui englobe Sonneville et Plaizac ■ Il n'y avait pas d'autre candidat.



Michel Trainaud, l'ancien maire de Rouillac (à gauche), est devenu hier soir le maire du nouveau Rouillac qui réunit Sonneville et Plaizac. Philippe Turqat, de Sonneville, et Christian Vignaud, de Plaizac (à droite) sont devenus maires délégués.

Photo Majid Bouzzit

La nouvelle ère de Rouillac

Sylviane CARIN
s.carin@charentelibre.fr

Trente-cinq voix sur 40 votants. Michel Trainaud a été élu hier soir sans surprise à la tête de la commune nouvelle de Rouillac qui englobe Sonneville et Plaizac, 2 300 habitants au total. Le maire de Rouillac était le seul candidat pour «exercer cette passionnante nouvelle mission». «Les mariages sont toujours passionnants, surtout au début», a-t-il glissé avec malice dans la grande salle du Vingt-Sept à Rouillac, réservée pour accueillir les quarante conseillers et les vœux dans la foulée.

Trente-cinq voix (2 nuls et 3 blancs). «C'est un plébiscite. À partir de maintenant, je suis le dictateur du territoire», a réagi l'édile avec humour, avant de reprendre plus sérieusement. «On

”
On ira tous les jours à Rouillac. Rouillac viendra à nous petit à petit.

essuie les plâtres. Je nous fais confiance pour avoir du dynamisme et de la passion.» Applaudissements.

Philippe Turqat et Christian Vignaud, respectivement à la tête de Sonneville (226 habitants) et Plaizac (154 habitants) deviennent maires délégués. Ils seront toujours responsables de l'état civil et de la police municipale. Les neuf adjoints, à l'exception de Nicole Lanfranchi, de Sonneville, l'étaient déjà dans les pré-

cedentes municipalités. Il s'agit de Michel Laidet, Dominique Mancina, Michel Marot, Nicole Lanfranchi, Jean Pierre Vidal, Véronique Couillaud, Jean Aubouin, Laurence Vandestick et Clarisse Royoux.

23 conseillers en 2020

Les 40 conseillers doivent maintenant s'atteler à la tâche. «Ça ne va pas changer la face du monde, nous allions déjà à Rouillac avant. Il faut apprendre à travailler ensemble. Comme dans tous les mariages, il faut que toutes les parties fassent des concessions», commente Philippe Turqat. «Notre rôle sera un rôle de coordonnateur. On ira tous les jours à Rouillac. Rouillac viendra à nous petit à petit», ajoute Christian Vignaud.

Les trois entités précédentes ne font plus qu'une. Elles mutuali-

sent les moyens humains (trente salariés à Rouillac, une secrétaire et trois employés à temps partiel dans les deux autres collectivités) et matériels. L'ensemble des bâtiments communaux et des contrats est versé au pot commun. Le cadastre a déjà revu sa copie en rajoutant le numéro Insee des anciennes communes aux sections. Les rues devront aussi harmoniser leurs noms pour éviter les répétitions. Plusieurs rues du Logis, du Levant, du Puits... Plusieurs places de l'Église.

«On va découvrir plein de petits problèmes à régler au fur et à mesure», résume Philippe Turqat. «Jusqu'à 2020, on est dans une période transitoire», reconnaît Michel Trainaud. D'ailleurs, la prochaine assemblée ne comptera plus que 23 conseillers.

Prochain conseil municipal le 19 janvier à 19h dans le local de la CDC à Rouillac.

France et diversité: le décalage

Une étude de l'Institut national d'études démographiques rendue publique hier montre que la France peine à intégrer ses immigrés qui, pourtant, se revendiquent massivement Français

La France peine à intégrer ses immigrés, qui adhèrent pourtant «massivement» à leur nouveau pays, au point que la seconde génération y parvient souvent moins bien que la première, selon une vaste étude dévoilée hier. «Il y a une intégration à sens unique», avec la persistance de discriminations multiples, explique Cris Beauchemin, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (Ined), l'un des auteurs de cette très attendue étude *Trajectoires et origines* (TeO), menée par l'Insee et l'Ined auprès de 22.000 personnes.

D'un côté, une immense majorité des immigrés ou de leurs descendants se disent «d'accord» avec la phrase «je me sens Français» ou «je me sens chez moi en France» (93% pour la deuxième généra-

»

Les déclarations de discriminations et de racisme sont plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes

tion), souligne cette étude au spectre très large (emploi, religion, famille, éducation...).

Mais ils se heurtent régulièrement à ce que les auteurs appellent un «dénî de francité», qui les renvoie à leurs origines.

En effet, «la francité n'est pas attribuée sur la base de la nationalité ou de codes culturels» comme la langue, mais sur la vision de ceux «qui ressemblent à des Français» ou non. Les premiers à en souffrir sont les Africains, les Maghrébins et les Asiatiques, soit les «minorités visibles».



«La société française n'est pas au diapason de sa diversité», note le directeur de recherches à l'Ined.

Photo archives AFP

Ainsi plus de 50% des immigrés originaires d'Afrique, même naturalisés, «pensent qu'on ne les perçoit pas comme Français». Il en résulte des situations de «dissonance» identitaire qui «se maintiennent, voire progressent au fil des générations».

En conséquence, les immigrés de la deuxième génération réussissent moins bien que leurs parents. Un descendant de parents nés en Turquie aura ainsi 27% de risques d'être au chômage, contre 8% pour la population majoritaire.

«Il existe des mobilités, mais la société française n'est pas au diapason de sa diversité», note Patrick Simon, directeur de recherches à l'Ined, lors d'une conférence de presse.

Le phénomène touche surtout les garçons: «plusieurs indicateurs

montrent que les fils de migrants occupent des situations inférieures à celles des migrants eux-mêmes», alors que pour les filles c'est l'inverse, note l'étude, qui pointe le rôle pivot de l'école.

Dans les «minorités visibles», un tiers des garçons sortent sans diplôme du secondaire. Ils se retrouvent alors «en situation très désavantagée sur le marché du travail», souligne M. Beauchemin. Sans avancer d'explication, les chercheurs s'interrogent sur un «fonctionnement discriminatoire de l'institution scolaire à l'encontre des garçons sur le fondement de leur origine».

Même si dans la vie active les conclusions sont plus nuancées, l'impact se fait aussi sentir, avec une décote salariale plus prononcée pour les hommes que pour les fem-

mes. Les déclarations de discriminations et de racisme sont également «plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes», relève l'étude, qui souligne malgré tout leur récurrence dans presque tous les domaines de la vie des immigrés.

Ainsi, de 10 à 37% des immigrés «visibles» ont vécu des discriminations ou du racisme au travail. Et les sondés ont plutôt tendance à minorer les expériences racistes, selon cette étude.

Les chercheurs se montrent en revanche très prudents sur le controversé «racisme anti-Blancs», phénomène «minoritaire», et surtout d'une autre nature car il reste sans conséquence sur la carrière ou les résultats à l'école.

Cette étude a été menée en 2008 et 2009.

Frais bancaires : la flambée qui agace

Les banques augmentent ou généralisent les frais de tenue de compte, tandis qu'Internet bouleverse la profession

MICHEL MONTEIL
m.monteil@sudouest.fr

Plus de 3 200 Français ont écrit à leur banque à la fin de l'année 2015. Pas pour présenter des vœux. Pour protester contre la généralisation des frais de tenue de compte. C'est l'Association française des usagers des banques (Afab) qui les avait invités à envoyer cette lettre recommandée avec accusé de réception. L'Afab a aussi saisi l'Autorité de la concurrence, car elle soupçonne les banques d'une entente sur les tarifs de ce énième « service » payant.

Les frais pour tenue de compte ne sont pas nouveaux. Ils étaient pratiqués par 40 % des établissements il y a quelques années, par 75 % en 2015. Depuis le 1^{er} janvier, 80 % y ont recours. Seules les banques en ligne (Fortuneo, Hello bank!, Boursorama...), la plupart filiales des premières, ne facturent pas ces frais et s'en vantent dans leurs publicités.

De 0 à 76 euros par an

Si ce mouvement vers le payant était bien engagé, il a pris une dimension particulière avec son adoption par deux grands du secteur : BNP Paribas et la Société générale. De plus, d'autres banques ont profité de la nouvelle année pour augmenter leurs frais de tenue de compte. Le genre d'étrennes qui soulève « une vague de mécontentement », relève Serge Maitre, secrétaire général de l'Afab.

Désormais, tout titulaire d'un compte (obligatoire depuis 1977 pour le versement du salaire) se voit prélever entre 0 et 76 euros par an, au titre des frais de tenue dudit compte.

« Les banques en ligne ne facturent pas les frais et en font un argument commercial dans leurs campagnes publicitaires »

Comme avec les opérateurs téléphoniques, la comparaison se révèle un exercice délicat. Le prélèvement s'effectue par mois ou par trimestre, varie selon que le client dispose d'un éventuel paquet de services ou pas, selon que le compte est actif ou pas, et enfin selon le type de relevé choisi (par Internet ou sur papier).

Outre les banques en ligne, le Crédit coopératif pratique la gratuité (sous conditions), de même que LCL (pour l'instant) et Axa Banque. La Banque postale, qui vient de por-

ter les frais annuels de 4,20 € à 6,20 €, est la moins chère. CIC et la Banque Courtois facturent 24 euros par an. Pour leur passage à la tenue de compte payante, la Société générale et BNP Paribas ont opté pour respectivement 24 et 30 euros.

La diversité mutualiste

Du côté des banques mutualistes, chaque caisse a sa propre politique. Le client du Crédit agricole ne paie rien s'il est inscrit à la caisse régionale de Pyrénées-Gascogne ou de Touraine-Poitou, mais se voit prélever 12 euros par an en Aquitaine et en Charente-Périgord.

« Les banquiers se défendent : les tarifs de leurs services ont augmenté moins vite que l'inflation entre 1998 et 2015 »

Si la Banque populaire Aquitaine Centre-Atlantique facture 30 euros, sa voisine occitane prélève 24 euros. Sur sa grande zone Aquitaine-Poitou-Charentes, la Caisse d'épargne vient de porter ses frais de tenue de compte de 13,50 € à 13,60 € par an.

Depuis 2005, les banques doivent rendre « facilement accessibles » leurs tarifs auprès de leurs clients et, depuis 2011, envoyer une plaquette tarifaire. Toute modification de tarif (et donc de la convention de compte) fait l'objet d'une information au moins deux mois avant son entrée en vigueur.

Ce délai a été respecté par la Société générale et BNP Paribas. Toutefois, un arrêté de juillet 2009 permet au client de refuser une nouvelle tarification, qu'il s'agisse d'une création ou d'une augmentation. C'est sur cette base que l'Afab a suscité l'envoi des lettres recommandées.

Moins que l'inflation

Place ensuite aux échanges d'arguments par courrier, par téléphone ou au guichet. En réponse à ceux qui déplorent la floraison des frais, la Fédération bancaire française répond que les prix des services ont évolué « moins vite que l'inflation » entre 1998 et 2015.

Les frais bancaires représentent aujourd'hui en moyenne 0,7 % du budget des ménages, contre 2,7 % pour le téléphone portable. Dans le même temps, les établissements font face au coût croissant de la sécurité, notamment sur Internet (lire ci-contre).

Par ailleurs, à compter de ce mois, les banques ont l'obligation de prévenir les clients au moins deux semaines avant le débit d'agios (plafonnés) pour « incidents » bancaires.

Les clients gèrent en ligne

Ce débat sur les frais inquiète le Syndicat national de la banque (fédération CFE-CGC) qui, signalant 5 800 incivilités en 2014, craint que les agents au guichet ne doivent « assumer seuls les conséquences » de la hausse des frais « face à des clients particulièrement mécontents ».

Par ailleurs, toutes ces augmentations interviennent alors qu'une étude du cabinet d'expertise comptable Deloitte datant de septembre dernier montre que les trois quarts des particuliers assurent désormais eux-mêmes par Internet leurs opérations bancaires usuelles. Ceci expliquant peut-être cela, une enquête d'Ernst & Young, en mars 2014, a révélé que les tarifs sont à l'origine de 32 % des résiliations de compte.

Les clients pourront éponger à la place des contribuables

■ Ce mois de janvier voit l'entrée en vigueur en France d'une autre nouveauté : en cas de défaillance de leur banque, les clients pourront être appelés à la rescousse. Sous la pression de l'Union européenne, la France a transposé, via une ordonnance prise au cœur du mois d'août 2015, une directive déjà en vigueur dans neuf autres pays. Cette directive du Parlement européen et du Conseil de l'Union date de mai 2014. Elle a été élaborée à la suite de la crise financière de 2008, époque où des États avaient dû renflouer plusieurs banques en difficulté.

La directive sur le redressement des banques et la résolution de leurs défaillances (BRRD : Banking Recovery and Resolution Directive) ne place plus les États en première ligne. Ceux-ci sont intervenus par le passé dans le sauvetage de banques en piochant

dans des lignes budgétaires ou en s'endettant. Au final, ce sont les contribuables qui ont financé ce sauvetage.

Désormais, en cas de difficultés financières, une banque devra se tourner d'abord vers ses actionnaires, ensuite vers ses détenteurs d'obligations, puis vers ses clients. L'Europe a toutefois fixé un seuil : seuls les titulaires de comptes supérieurs à 100 000 euros seront « éligibles » à une participation au sauvetage. L'État n'interviendrait qu'en ultime recours, et sous certaines conditions. Le texte prévoit par ailleurs un volet de « préparation et de prévention », une meilleure coopération avec les autorités nationales et la possibilité d'une intervention « précoce ». Outre les autorités bancaires, les clients sont désormais en droit d'avoir une information précise et claire de la santé financière de leur banque.

Bientôt des cartes bancaires antifraude ?

CRYPTOGRAMME Un code éphémère et digital s'affichera au dos de votre carte bancaire



La combinaison changerait toutes les vingt minutes, limitant la marge de manœuvre des escrocs. PHOTO: T. DAVID/LE SOIR

Pas philanthropes pour un sou, c'est d'abord pour lutter contre des fraudes leur coûtant une petite fortune (lire ci-dessous) que les banques françaises s'apprentent à nous doter de nouvelles cartes bancaires ultra-technologiques. Ainsi, dans quelques mois, la plupart d'entre elles remplaceront les trois fameux numéros « au dos de votre carte » par un cryptogramme dynamique. Concrètement, un petit écran digital vous permettra alors de disposer d'une combinaison changeant toutes les vingt minutes environ.

Horloge interne

Déjà indispensable à chaque paiement en ligne ou par téléphone, ce code de sécurité éphémère ne pourrait ainsi plus profiter au forfait a posteriori d'un commerçant indélicat. D'une largeur et d'un aspect identiques au modèle d'aujourd'hui, cette nouvelle carte cache malgré tout une horloge interne permettant cette durée de vie limitée. Reste désormais à savoir qui prendra en charge son coût, forcément plus élevé que celui du petit rectangle de plastique actuel.

Fléau proportionnel au boom du commerce en ligne, si la très grande majorité des débits frauduleux sont

remboursés aux clients floués (80%), l'affaire pèse lourd dans les finances des établissements bancaires. Car selon le dernier rapport de l'Institut national des hautes études de la sécurité de la justice (INHESJ), les victimes sont deux fois plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a quatre ans.

Piégés sur Internet

L'an dernier, 840 000 ménages en auront ainsi fait les frais, parmi lesquels 34 % abusés par un achat sur Internet, 17 % dans un commerce traditionnel, 12 % par un retrait à un distributeur piraté, et 7 % par une imitation (1). Voilà pour le mode opératoire, sachant que l'arme du crime reste donc – dans six escroqueries sur dix – la carte bancaire. Si la moitié des victimes n'ont pas subi un préjudice excédant 240 euros, 67 % n'auront découvert l'escroquerie qu'à réception de leur relevé d'opération. La même proportion jurant ignorer comment l'auteur a procédé pour obtenir leurs données bancaires.

Sylvain Cottin

(1) Par courrier, par téléphone ou bien par phishing (technique visant à soutirer des informations en usurpant l'identité d'une entreprise ou d'une administration).

UN PRÉJUDICE MOYEN DE 112 EUROS

Une arnaque à 500 millions

Selon le chiffrage de l'Observatoire de la sécurité et des cartes de paiement, cette fraude a dépassé l'an dernier les 500 millions d'euros. En France, plus de 905 000 cartes bancaires ont ainsi été victimes d'au moins un piratage, pour un préjudice moyen de 112 euros. Si les transactions frauduleusement réa-

lisées en France enregistrent une baisse infime, celles faites à l'étranger ont explosé de 15 %, soit quelque 266 millions d'euros.

De plus en plus proposé au client des commerces traditionnels, le paiement sans contact ne semble pas en revanche encourager la fraude.

Orange banquier avec Groupama

MOBILE L'opérateur s'allie avec la filiale bancaire de l'assureur mutualiste pour créer une banque en ligne

Orange veut être « le Free de la banque ». C'est Stéphane Richard, PDG de l'opérateur téléphonique historique, qui l'a dit en début de semaine, au micro d'Europe 1. Orange Banque « veut se situer volontairement moins cher que ce qui existe aujourd'hui et aussi transparent sur les conditions de tarification ».

Le défi est lancé aux banques traditionnelles. Pour se lancer sur ce marché des services bancaires, Orange (plus de 28 millions d'abonnés au fixe et au mobile en France) souhaite entrer à hauteur de 65 % au capital de Groupama Banque (530 000 clients, avec 2,1 milliards d'euros d'encours).

L'assureur mutualiste, qui comp-



Orange Banque devrait voir le jour en 2017. PHOTO: J.-F. FREY/MAXPPP

te 13 millions de clients, est issu du monde agricole et n'est venu que récemment à la banque, après le rachat du Gan à la fin des années 1990.

Le lancement d'Orange Banque est prévu en 2017. Celle-ci proposera la panoplie complète de services :

compte bancaire, crédit, épargne, assurance. Banque en ligne, elle pourra aussi compter sur le réseau physique des boutiques d'Orange et de Groupama. Son objectif : 400 millions d'euros de chiffre d'affaires dès 2018.
M. M.

L'hommage silencieux de Hollande

FRANÇOIS MITTERRAND Hier, François Hollande s'est recueilli, à Jarnac (16), devant le caveau où repose l'ex-chef d'État, à l'occasion des vingt ans de sa disparition

JEFFERSON DESPORT
jdesport@sudouest.fr

L'heure est au symbole pour François Hollande. Alors que son projet d'inscrire dans la Constitution la déchéance de nationalité n'en finit plus de diviser la majorité et le Parti socialiste, le chef de l'État s'est offert, hier, en Charente, un court - mais très calculé - répit dont le sens n'aura échappé à personne. En particulier à ses détracteurs. Vingt ans, jour pour jour, après la disparition de François Mitterrand, le chef de l'État est en effet venu, à Jarnac, se recueillir devant le caveau familial où repose l'ancien président de la République, figure vénérée de la gauche. Et des « tontonmaniacs » quelque peu vieillissants.

S'il avait déjà fleuri à plusieurs reprises la tombe du célèbre cimetière des Grand'Maisons, notamment en 2012 lorsqu'il brigait l'Élysée, ce déplacement fera date. Et pour cause. C'est la première fois qu'un président en exercice participe ainsi à ces commémorations du 8 janvier. Tout sauf anodin quand, à dix-huit mois de la fin de son quinquennat, sa politique continue de dérouter plus d'un socialiste. Et de compromettre toute union de la gauche pour la présidentielle de 2017.

Avec Mazarine et Gilbert

Néanmoins, le caractère officiel de cette visite n'a pas incité François Hollande aux confidences. Et encore moins aux déclarations. Arrivé peu après 11 heures, sous un ciel gris et pluvieux, il s'est contenté d'aller saluer les quelques Charentais sagement postés derrière une

enfilade de barrières devant l'entrée du cimetière.

Accueilli par deux des trois enfants de François Mitterrand, Gilbert Mitterrand, l'ancien député-maire de Libourne, et Mazarine Pingeot, il s'est ensuite rendu sur la tombe de l'ancien président où l'attendait un carré de fidèles : Jack Lang, l'ancien ministre de la Culture ; Pierre Bergé, l'homme d'affaires et président des Amis de François Mitterrand ; Élisabeth Guigou, l'ancienne garde des Sceaux ; Frédéric Mitterrand, ou encore les deux secrétaires d'État Harlem Désir et Martine Pinville, la locale de l'étape.

« François Mitterrand est l'homme du rassemblement plus que de la synthèse » (Jean-Christophe Cambadélis)

À peine un quart d'heure plus tard, le temps de déposer une gerbe de fleurs et d'observer une minute de silence, François Hollande quittait les lieux. Toujours sans un mot. Et toujours sous la pluie. Direction la maison natale de François Mitterrand, au 22 de la rue Abel-Guy, en compagnie du maire de Jarnac, un autre François... Raby de son nom.

Dans ce lieu chargé d'histoire transformé en musée, où la presse n'était pas conviée, le locataire de l'Élysée a pris le temps de consacrer le livre d'or. « Fier de revenir ici comme président de la République pour rendre hommage à



Hier, à Jarnac, en Charente, François Hollande a été accueilli par deux des trois enfants de l'ancien président de la République, Gilbert Mitterrand et Mazarine Pingeot. PHOTO LAURENT THELLET/SUD OUEST

l'homme que j'ai suivi, au président que j'ai servi. Tout est continuité et tout est changement », a-t-il écrit. Concluant d'une courte formule : « En fidélité active. »

Où comment revendiquer l'héritage et la filiation sans se mettre pour autant dans ses pas. On le sait, François Hollande devrait évoquer Mitterrand publiquement et plus en détail dans quelques mois, en octobre, pour le centenaire de sa naissance, le 26 octobre 1916.

Hier, en gardant le silence, il s'est ainsi épargné de se voir reprocher toute récupération à bon compte. « Le président tient à une certaine intimité », expliquait son entourage. Il n'empêche, si cet hommage n'a été qu'une succession

d'images dépourvues de son, les liens avec la Mitterrandie ne sont pas rompus. Ce qu'il était important de montrer.

La synthèse et le magicien

Reste qu'il faudra plus que ce numéro de cinéma muet pour renouer le contact avec les forces vives de la gauche et ses partenaires éparpillés. Hier midi, dans la salle polyvalente de Jarnac où les Amis de François Mitterrand se retrouvent tous les ans pour un déjeuner, Jean-Christophe Cambadélis, le premier secrétaire du PS, a glissé cette petite phrase qui a fait mouche : « François Mitterrand est l'homme du rassemblement plus que de la synthèse. » Une pique qui

visait sans ambiguïté François Hollande et son art consommé des équilibres improbables. Et des alliances à court terme. Eduardo Rihan Cypel, le député PS de Seine-et-Marne, également présent, confirmait : « François Mitterrand est le grand stratège de la gauche. Et si la question est de savoir si c'est une leçon pour François Hollande, la réponse est oui. Mais c'est une leçon qu'il a déjà mise en œuvre en 2012. Sans elle, il ne serait pas devenu président de la République. »

Hier, Hubert Védrine, l'ancien ministre des Affaires étrangères, a eu ce mot pour qualifier François Mitterrand : « Magicien ». Une manière d'inviter François Hollande à manger son chapeau ?

Un hommage présidentiel millimétré

JARNAC Vingt ans jour pour jour après le décès de celui qui porta la gauche au pouvoir, François Hollande s'est recueilli sur la tombe de son illustre prédécesseur. Récit

Sur le livre d'or de la maison natale de François Mitterrand (1916-1996), ces quelques mots à l'encre bleue : « Fier de revenir ici comme président de la République pour rendre hommage à l'homme que j'ai suivi, au président que j'ai servi. Tout est continuité et tout est changement. » Puis cette formule un peu plus bas, avant la signature : « En fidélité active... »

Hier à Jarnac, l'hommage de François Hollande à son illustre prédécesseur fut millimétré. Symbolique. Sous haute surveillance. Pas de discours. Une minute de recueillement devant le caveau Lorrain-Mitterrand. Deux brefs bains de foule. La visite du 22 rue Abel-Guy, loin des caméras et des micros. Puis retour express à l'Élysée, où un dîner devait réunir de nombreuses personnalités, ministres et proches de celui qui porta la gauche au pouvoir et présida la France pendant deux septennats, de 1981 à 1995.

La maîtrise du temps long

Hier, 9 h 19. Sous une pluie fine et pénétrante, le préfet Pérez donne d'ultimes recommandations à François Raby, le maire de Jarnac : « Soyez bien attentif au protocole ! » Oui, ce matin, l'étiquette républicaine est rigoureuse ; l'accès au cimetière des Grand'Maisons très réglementé. Seule une poignée de photographes et de cameramen ont l'autorisation de suivre le cortège officiel. Même Jérôme Royer, l'ancien maire, est un temps refoulé ! Lui qui a pourtant orchestré tant de 8 janvier, lui qui s'était tant battu pour que l'on rénove la maison où le jeune Mitterrand lisait La martine ! Magie des réseaux so-



Le président à son arrivée, à 11 h 10. PHOTO XAVIER LÉCOTY.

ciaux et réactivité du service de presse élyséen : un gazouillis aigre-doux et -hop ! -, Royer rejoint la délégation.

10 h 45. Pierre Bergé, l'homme d'affaire, le mécène, le fidèle, arrive dans une berline métallisée immatriculée au Luxembourg. La ministre Martine Pinville, locale de l'étape, et Jean-Christophe Cambadélis sont également là. Tout à l'heure - lors du banquet républicain à la salle des fêtes -, le patron du PS se demandera ce que François Mitterrand aurait pensé de la dictature de l'instantanéité, de Twitter et du flux ininterrompu des chaînes d'actu. « Mitterrand avait la maîtrise du temps long, il voulait inscrire l'alternance dans la durée ; Hollande est d'une autre époque. Son goût des petites phrases ciselées et son sens de l'humour sont actuels... »

11 h 10. Arrivée du président de la République. Gilbert Mitterrand et Mazarine Pinget l'accompagnent jusqu'à la tombe. Gerbe tricolore. Cérémonie express. Les témoins la jugent « sobre et émouvante ». Que ce président de

la République - socialiste de surcroît - soit le premier à ainsi honorer son illustre prédécesseur est considéré « juste et légitime » par Gilbert Mitterrand.

11 h 30. François Hollande se dirige, à pied, vers la maison natale. Bain de foule. « Il a la main douce », glisse une fan. « Hollande, c'est la faiblesse tranquille », ironise un autre.

Midi. Rue Abel-Guy, confidence de Louis Mermaz, ancien président de l'Assemblée nationale : « C'est important d'être ici. On est à une période où l'on a besoin de s'appuyer sur l'histoire du pays, dont François Mitterrand fait partie. Il a marqué son époque par sa vision. On a besoin d'une vision. C'est très important d'être fidèle à ses racines. François Mitterrand n'est pas un personnage abstrait. Il avait un amour charnel de la France. »

Introspection mélancolique

13 h 15. Hollande a déjà quitté le tarmac de la BA 709. C'est l'heure des discours à la salle des fêtes. Hubert Védrine : « Il y a De Gaulle, hors concours, et François Mitterrand comme grands présidents. » L'ancien secrétaire général de l'Élysée et chef de la diplomatie du premier président socialiste de la V^e République dit encore que « l'épopée Mitterrand nous conduit à une introspection forcément mélancolique mais pas nostalgique. Sa présence, toujours intense, nous invite à nous dépasser. »

Et Cambadélis de conclure : « Il nous a appris que la politique n'était pas la gestion routinière des événements avant les prochaines élections. »

Ph. Ménard et O. Sarazin



Devant le caveau de la famille Lorrain-Mitterrand.

PHOTO RÉGIS DUMIGNEAU/POOL MAXPPP



Le cortège officiel, où l'on reconnaît notamment la ministre Martine Pinville et le sénateur Michel Boutant. PHOTO L.T.



Jack Lang, toujours fidèle au pèlerin de Jarnac. PHOTO L.T.



Le Saintongeais Philippe Marchand et le mécène Pierre Bergé. PHOTO L.T.



À la maison natale, où le président Hollande a écrit sur le livre d'or : « Tout est continuité et tout est changement. » PHOTO L.T.

« Oui, mon père me manque »

■ Chaque 8 janvier à Jarnac, Mazarine Pingeot, 41 ans, est de toutes les cérémonies, tous les hommages... Celle qui, longtemps, fut la fille cachée de François Mitterrand, a brièvement répondu aux questions des journalistes après la cérémonie...

Sur ce 20^e anniversaire : « François Hollande est resté un long moment dans la maison natale. Cet instant fut particulier. Les maisons natales sont toujours imprégnées de quelque chose de la province française, quelque chose d'indicible, à la fois très beau et très sobre. »

Sur son père : « Oui, il me manque. »

Sur la politique : « Les époques changent, les hommes changent. La gauche est au pouvoir et être au pouvoir est toujours difficile [...] »



Mazarine Pingeot. PHOTO L. THELLET

L'équation entre la gauche et le pouvoir a toujours été complexe en France. La gauche porte un rêve ; être au pouvoir, c'est affronter le réel ! Je trouve que le président Hollande s'en sort plutôt bien et il faut l'encourager. »

Quel avenir pour la mémoire ?

C'est une première. Le maire de Château-Chinon (58), Guy Doussot, participait à l'hommage à François Mitterrand, hier. Son prédécesseur boudait Jarnac, sans doute déçu que celui qui avait construit sa carrière politique dans la Nièvre ait finalement choisi sa terre natale pour ultime refuge. « J'ai été l'adjoint de François Mitterrand. Il parlait très peu de Jarnac quand il était à Château-Chinon », se souvient Guy Doussot, bien décidé à profiter de son escale en Charente pour visiter la maison natale.

Château-Chinon a son propre lieu de mémoire, un site présentant des cadeaux offerts à François Mitterrand, couplé à un musée du costume. Il affiche encore 20 000 visiteurs par an (100 000 à ses débuts), grâce à un appui du Département, gestionnaire, et au dynamisme du conservateur, qui s'efforce de renou-



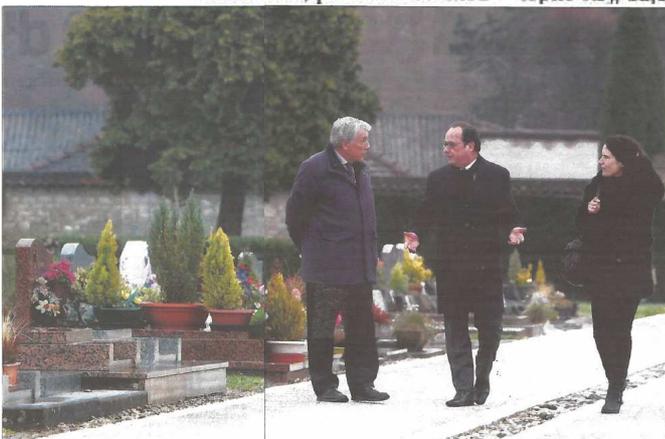
Le maire de Château-Chinon devant la maison natale. PH. M.

veler régulièrement l'offre, observe Guy Doussot.

Jarnac a de quoi être jaloux, avec environ 3 000 entrées à la maison natale, gérée par l'Institut François Mitterrand (IFM), et à peine 1 500 en 2015 à la Donation, sur les quais. « Il faudrait le faire vivre, mais cela nécessite des fonds », pointe Christophe Roy, adjoint à la culture.

L'équipe élue en 2014 porte un projet l'incluant dans un espace dédié à la culture, avec une petite salle de spectacle dans la salle des foudres. L'ancien maire de Jarnac, Jérôme Royer, plaide depuis longtemps pour un regroupement sur un seul lieu, en sachant que les visiteurs aiment d'abord passer par le cimetière de Jarnac. « Un touriste ne s'arrête pas trois fois. Il faudrait profiter de l'élan spécifique de cet anniversaire pour avancer », juge-t-il.

Les tensions entre l'IFM sont apaisées, apprécie François Raby. Le maire entend « dans un premier temps respecter la volonté de François Mitterrand », qui avait choisi les quais pour la Donation. Mais il « ne veut pas se bloquer » pour la suite. En attendant, la Donation ouvrira en 2016 sur le même rythme qu'en 2015, les après-midi d'avril à octobre.



À l'entrée du cimetière des Grand'Maisons, sur le chemin du caveau, François Hollande est accompagné par deux des enfants de François Mitterrand, Gilbert Mitterrand et Mazarine Pingeot. PHOTO LAURENT THELLET/SUD OUEST

Ordination en bon ordre

ÉVÉNEMENT Demain, Mgr Gosselin sera ordonné évêque d'Angoulême à l'Espace Carat à l'Isle-d'Espagnac

La chose est assez rare pour être soulignée. Demain, l'Espace Carat lâchera ses habits de lumière pour devenir cathédrale. Mgr Hervé Gosselin y sera ordonné nouvel évêque d'Angoulême. Un tel événement ne s'était pas produit dans la cité des Valois depuis quarante-cinq ans. Il remplace à la tête du diocèse l'emblématique Mgr Claude Dagens.

Plus de 2 000 personnes sont attendues pour cet événement. La cérémonie débutera à 15 heures et durera trois heures. Les fidèles verront défilier trois évêques consécrateurs : Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers, métropolitain de la province ecclésiastique de Poitiers ; Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, où est incardiné le père Hervé Gosselin ; Mgr Claude Dagens, évêque émérite d'Angoulême, où il aura été évêque de décembre 1993 à novembre 2015.

La modernité

Quarante-cinq ans après la dernière ordination à Angoulême, le monde a évolué, le diocèse en fait profiter ses fidèles. La cérémonie sera diffusée en direct sur son site Internet et



Mgr Hervé Gosselin va remplacer Mgr Dagens. PHOTO DR

sur les ondes de RCF Charente. La vidéo de la cérémonie d'ordination peut d'ores et déjà être précommandée (www.angouleme.catholic.fr).

Les réseaux sociaux ne sont pas en reste. La page Facebook du diocèse ([diocese.angouleme](http://diocese.angouleme.fr)) sera très active tout comme son compte Twitter (www.twitter.com/diocesecharente). Un hashtag pour commenter le moment sur les réseaux sociaux a également été lancé (#MgrGosselin).

Les portes de l'Espace Carat seront ouvertes dès 13 heures, en raison notamment des mesures de sécurité.

« Mieux avec moins »

POLITIQUE Le président du Département François Bonneau a présenté ses vœux aux forces vives

C'est dans le cadre impressionnant du Nil récemment rénové, symbole d'une filière image innovante pour y accueillir l'Enjmin (École nationale du jeu vidéo) que François Bonneau avait décidé, jeudi soir, de présenter ses vœux aux forces vives de la Charente. Les premiers vœux de sa mandature...

Le président du département ne pouvait évidemment pas faire l'économie de la description, maintes fois répétée, d'un « contexte financier contraint » et des perspectives sombres qui planent sur l'avenir des départements. Des perspectives traduites illico par le transfert de subsides conséquents (la moitié des recettes de la CVAUE, l'impôt qui a succédé à la taxe professionnelle) en direction de l'échelon régional.

Fracture

Avec une vingtaine de conseillers départementaux en arrière-plan, et plus de 200 invités face à lui, Fran-

çois Bonneau a soutenu que le Département, « échelon de la solidarité », « pilier de la politique sociale », est la collectivité la plus à même de « lutter contre la fracture territoriale ».

« Il faudra faire mieux avec moins », insiste François Bonneau qui dit vouloir « concentrer les efforts du Département sur ses missions essentielles » sans, pour autant, mettre de côté les priorités annoncées avant, et tout juste après, l'arrivée de la nouvelle majorité aux affaires : réduction de la fracture numérique (« aucune commune ne sera oubliée »), soutien « indéfectible » aux projets structurants des communes, politique touristique « ambitieuse et ouverte, porteuse de retombées », etc.

Un discours empreint de volontarisme, comme souvent à l'époque des vœux, mais qui va maintenant se frotter à l'exigence de la réalité.

B. R.



François Bonneau estime que le département est l'échelon le plus à même de lutter contre la fracture territoriale. PHOTO M. AMAT

Des vœux prononcés sur fond de grogne des agents

VIE MUNICIPALE
Lors de la cérémonie des vœux, une centaine d'agents est partie avant le discours du maire

DIDIER FAUCARD
d.faucard@sudouest.com

Philippe Dominique, le directeur général des services, avait tout juste terminé son discours. Michel Gourinchas s'apprêtait à prendre la suite, quand une centaine d'agents s'est levée comme un seul homme et a quitté, en silence, la salle de l'Espace 3 000 où se déroulait hier la traditionnelle cérémonie des vœux.

Une action symbolique qui traduit la colère d'une partie des agents depuis quelque mois. En cause, la question de la suppression des jours d'ancienneté et des médailles. On aurait pourtant pu croire que la question était réglée puisqu'un accord vient d'être signé entre la Ville et les trois organisations syndicales : Force ouvrière, la CGT et le syndicat interne.

Un accord stipule qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, la moitié de ces journées (sept au maximum, NDLR) sont immédiatement supprimées. Le reste le sera quand la Ville aura les moyens financiers de compenser cette perte par une compensation financière, « un chèque-vacances qui devrait avoir une valeur de 100 euros », précise Michel Gourinchas. Et cette compensation financière sera offerte à tous les agents, contrairement aux journées qui ne concernaient que ceux embauchés avant 2002 (240-250 agents sur les 525 employés de la mairie, NDLR). Et le maire de se réjouir de cet accord : « Nous étions dans l'illégalité. Cela avait été pointé par la Cour



Les syndicalistes et une centaine d'agents sont sortis avant que Michel Gourinchas prenne la parole. PHOTO D.F.

régionale des comptes. À partir du moment où c'était déclaré illégal, qu'est-ce que je pouvais faire ? »

« Contraints et forcés »

On s'en doute, la vision des syndicats n'est pas vraiment la même. Eux parlent d'un accord signé contraints et forcés. « Nous sommes en démocratie, ils avaient le choix de ne pas signer », répond le maire.

« On parle de démocratie, mais quel choix avions-nous ? Aucun puisque le maire a mené un chantage en disant que si aucun accord n'était trouvé, il supprimerait tous les avantages immédiatement », indique Sandrine Ducos-Ourtaou, au nom du syndicat interne, et Guy Pedarros, le représentant Force ouvrière. Des syndicats qui regrettent que le maire n'ait pas entendu les

propositions qu'ils avaient à faire, « notamment de partager ces journées entre tous les agents ». Ou bien encore de laisser le temps au temps, comme aurait dit François Mitterrand, justement célébré hier. « 60 % des agents qui ont ces journées vont partir à la retraite dans les cinq ans à venir, pourquoi ne pas laisser ces avantages s'éteindre doucement, au fil des départs ? », interroge Sandrine Ducos-Ourtaou.

Si l'accord a été signé, la grogne demeure donc belle, et face à un dialogue que les syndicalistes jugent en panne au sein de la Ville. « Mais ce n'est pas propre à Cognac. On peut aller leur parler, ça, il n'y a pas de problème, mais de véritable dialogue il n'y en a pas », juge Guy Pedarros. Symbole de cette grogne,

selon les syndicats, « il y avait beaucoup moins de monde aux vœux que les années précédentes. Beaucoup ont décidé de ne pas venir, même ceux qui recevaient des médailles. »

Ambiance, donc, à l'heure d'aborder 2016, au cours de laquelle les partenaires vont avoir deux gros dossiers à se mettre sous la dent : le régime indemnitaire et les RIT. « Ce n'est pas moi qui les mettrai en cause », affirmait Michel Gourinchas dans son discours, que les syndicalistes n'ont pas entendu, et pour cause.

Et durant laquelle les élus vont devoir se creuser les méninges pour trouver les 800 000 euros manquant, dus à la baisse de la dotation étatique pour boucler leur budget.

Les vingt-neuf médaillés de l'année 2015



Neuf médailles d'or, huit médailles de vermeil et 12 médailles d'argent ont été distribuées. PHOTO D.F.

MÉDAILLES D'OR (35 ANS DE SERVICE) Erick Hay (magasin) ; Bernard Lecoite (moyens généraux) ; Christine Pradoux (services administratifs) ; Joël Bouchet (espaces verts) ; Régina Couvreur (direction de la sécurité) ; Thierry Le Bourhis (directeur des services techniques) ; Christian Lys (piscine) ; Marcel Metayer (régie travaux) ; Catherine Venturini (direction générale des services).

MÉDAILLES DE VERMEIL (30 ANS DE SERVICE) Hervé Martin (espaces verts) ; Emmanuelle Mercier (foyer Alain-de-Raimond) ; Éric Parenteaud (théâtre) ; Catherine Saligault (pôle éducation-jeunesse-seniors) ; Nathalie Sauvaget (secrétariat général) ; Yves Turlais (bibliothèque) ; Éric Chol-

let (régie travaux) ; Sylvie Grenier (CCAS)

MÉDAILLES D'ARGENT (20 ANS DE SERVICE) Éric Paquet (centre de loisirs de La Férie) ; Florence Besnier (service population, cimetières) ; Roselyne Parola (CCAS) ; Catherine Brachet (pôle éducation-jeunesse-seniors) ; Jean-Luc Barrau (espaces verts) ; Linda Charlois (direction des ressources humaines) ; Martine Duclos (pôle éducation-jeunesse-seniors) ; Engracia Marques Mota (pôle éducation-jeunesse-seniors) ; Nadine Mellac (pôle éducation-jeunesse-seniors) ; Éric Sardain (régie travaux) ; William Sudre (régie énergie) ; Christelle Taphanel (pôle éducation-jeunesse-seniors).



Neuf adjoints et deux maires délégués soutiennent Michel Trainaud dans sa mission. PHOTO G.G.

Trainaud confirmé maire dans la sérénité

POLITIQUE Michel Trainaud a été élu maire de la nouvelle commune de Rouillac, hier soir, à une large majorité

Dans la mesure où la fusion des communes de Rouillac, Plaizac et Sonnevile, pour constituer la nouvelle commune de Rouillac, avait été réalisée dans la plus parfaite harmonie, avec le plein accord des trois maires et de leurs conseils municipaux, il eut été surprenant que l'élection du nouveau Conseil municipal de Rouillac 2016 posât problème.

Et l'affaire a été rondement menée, hier soir dans la grande salle du Vingt-Sept, entre 17 et 18 heures devant un public très clairsemé. Hormis quelques conjoints des élus des trois communes, le personnel municipal et l'ancien vice-président du Conseil général et président de la Communauté de communes, Claude Mesnard, qui garde un œil sur la vie politique lo-

cale, l'élection ouverte au public n'a pas fait recette.

Il faut dire que Michel Trainaud, réélu maire de Rouillac en 2014, était le seul candidat au fauteuil de premier magistrat de la nouvelle commune et que la liste des neuf adjoints proposée par le doyen du Conseil municipal, Michel Laidet (aujourd'hui premier adjoint) n'a suscité aucune opposition de la part des 40 conseillers qui ont participé au vote.

Premier conseil le 19

Voilà pourquoi le vote pour désigner - à bulletin secret - le Conseil municipal de la nouvelle commune de Rouillac a été bouclé, en moins de cinquante minutes, montre en mains, dans une ambiance particulièrement détendue. Michel Trainaud, jamais avare d'un bon mot, a donné le ton en présentant sa candidature et sa nouvelle mission et en notant : « Un mariage, c'est toujours passionnant, surtout au début ! » Madame appréciera.

Au-delà des belles lettres et de ce commentaire façon Jules Renard, on retiendra surtout les chiffres de

l'élection de l'édile à une confortable majorité : 35 voix pour, 3 bulletins blancs et 2 nuls (dont l'un invalidé parce que marqué du seul prénom de M. Trainaud, Michel).

Concernant l'élection des neuf adjoints (1) qui assisteront dans sa tâche le maire du nouveau Rouillac, avec le soutien des deux maires délégués (Christian Vignaud, maire de Plaizac et Philippe Turqat, maire de Sonnevile, désignés à ces postes par la loi Notre) elle s'est également déroulée sans bémol aucun. La liste concoctée la veille par les maires des trois communes et présentée hier soir par Michel Laidet a été agréée par les 40 votants à l'unanimité.

Après avoir détaillé les délégations du Conseil municipal dont il bénéficiera, Michel Trainaud a fixé la date de la première réunion du nouveau conseil : le mardi 19 janvier, à 19 heures.

Gérard Guidier

(1) Michel Laidet, Jean-Pierre Vidal, Dominique Mancía, Nicole Lanfranchi, Véronique Couillaud, Laurence Vandestick, Jean Auboin, Clarisse Royoux et Michel Marrot.

Géodis-Bernis prêt à démarrer

GENSAC-LA-PALLUE
La société de transports prévoit une ouverture du site le 1^{er} février

Le maire de Gensac-la-Pallue, Bernard Mauzé, devait l'annoncer lors de sa cérémonie de vœux, hier soir. La société de transports Géodis-Bernis doit démarrer son activité à Gensac-la-Pallue le 1^{er} février. « Le patron de Geodis me l'a confirmé jeudi », indique Bernard Mauzé.

Selon lui, le problème de l'accès serait réglé, avec une configuration qui permettra aux camions de manœuvrer. La copie a été revue plusieurs fois sur cet aspect, nourrissant abondamment les débats au sein du conseil communautaire de Grande-Champagne.

Le traitement des eaux correspondrait également aux exigences, avance le maire. Cela ne règle pas



Le chantier se poursuit dans la zone du Plassin. PHOTO PH. M.

pour autant les problèmes plus généraux d'écoulement au niveau de la zone du Plassin. Bernard Mauzé s'attend d'ailleurs à de nouvelles « montées d'adrénaline » de la part

des riverains du Plassin, qui subissent diverses nuisances liées à l'activité industrielle et à la RN 141 toute proche.

Philippe Ménard

Le président prend son temps

Hier, François Hollande a accusé environ cinquante minutes de retard sur son programme officiel en partant de Jarnac. Malgré tout, il a pris le temps de saluer un certain nombre de forces de police et de gendarmerie affectées à la sécurisation de son parcours entre la ville natale de François Mitterrand et l'aéroport de Cognac. Une attention appréciée, a fortiori car Manuel Valls n'avait pas fait preuve de la même sollicitude le mois dernier lors de sa venue à Cognac, le 18 décembre. De la part du président, on pourrait appeler ça la politesse tranquille...

Un honneur qui se mérite

François Raby vivait son deuxième 8 janvier avec l'écharpe du maire de Jarnac. Le premier, au lendemain de l'attentat à « Charlie Heb-

do », avait été marqué par une ambiance « pesante ». Le deuxième aura été pluvieux, et sportif, avec toutes les complications que suppose la présence d'un président de la République. « Au-delà des considérations politiques, recevoir le chef de l'État est un plaisir et un honneur », estime François Raby. Pas un plaisir pour tout le monde, puisque des tags sont apparus près de la mairie et de la Donation François-Mitterrand, tags qui ont dû être effacés à 5 heures du matin, hier, par les services techniques...

Panier garni

François Raby a profité de l'événement pour recevoir une cinquantaine d'élus de la future Communauté d'agglomération de Cognac à un buffet à la mairie de Jarnac, hier midi. Y compris ceux du Rouillacais, qui prévoient leur destin en solo. Dans une brève intervention très diplomatique, François Raby a voulu les « encourager à nous rejoindre », faisant d'une pierre (tombale) deux coups.